

Lisez attentivement les conditions générales et les responsabilités énoncées ci-dessous. L'inscription d'un passager implique la lecture et l'acceptation de celles-ci. Les clauses contenues dans cette brochure constituent le seul contrat entre Voyages Cassis et le passager, conjointement avec son agent de voyages.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Réservation et acompte : Réservation et acompte : Un dépôt de 500 \$ par personne est exigible dans les 7 jours qui suivent l'inscription sous peine d'annulation automatique de la réservation. Le paiement final est dû 45 jours avant la date de départ. Pour toute réservation faite dans les 45 jours précédant le départ, la totalité du paiement doit être versée immédiatement.

Paiement par carte de crédit : Pour tout paiement par carte de crédit, l'agent de voyages est responsable d'avoir en main la signature du détenteur et doit en conserver la preuve. Voyages Cassis se réserve le droit d'annuler la réservation dans le cas où la signature du détenteur n'apparaît pas sur le formulaire de paiement de la carte de crédit. Si la réservation est faite par téléphone, le détenteur s'engage à respecter les conditions de réservations et à signer le formulaire de carte de crédit sur demande, faute de quoi, la réservation pourrait être annulée.

Annulation : Advenant l'annulation d'un voyage par Voyages Cassis par manque de participants, tous les montants qui auront été versés par le passager lui seront remboursés, sans autre dédommagement.

Dans le cas où le passager annule sa réservation, peu importe les motifs, les frais d'annulation suivants s'appliquent par personne :
- 46 jours et plus avant le jour du départ : le montant du dépôt
- de 45 jours au jour du départ : des frais représentant 100% du montant du voyage.

Si l'annulation d'un ou de plusieurs passagers change la base d'occupation de la ou des chambres et/ou des cabines pour le(s) passager(s) voyageant toujours, ce(s) dernier(s) devra (devront) déboursé le montant de la différence encourue par de tels changements.

Le prix du voyage ne peut être remboursé si le participant ne se présente pas aux heures et lieux convenus ou par suite de non-présentation des documents de voyages (passeport, visas, billets d'avion, bons d'échange) ou s'il interrompt son voyage en cours de route.

L'annulation devra nous être signifiée par écrit. Vous pouvez vous munir d'une assurance-annulation qui vous protégera contre ces frais d'annulation pour des raisons de maladie, mortalité, etc. Consultez votre agent de voyage.

Changement de la réservation

A) Modification de réservation

Tout changement de réservation sera considéré comme une annulation et par conséquent, sera sujet aux frais d'annulation énoncés ci-dessus.

B) Changement et/ou correction de nom

Il est de la responsabilité du passager de donner le nom tel qu'indiqué sur son passeport (nom et prénom) au moment de la réservation. Pour tout changement et/ou correction de nom à compter de 46 jours avant le jour du départ ou après émission des billets d'avions, des frais seront exigés tels que décrits au paragraphe intitulé « Annulations ».

Attribution des chambres : Les chambres sont attribuées par l'hôtelier suivant la catégorie de la chambre prépayée. Le client peut sur place changer de catégorie selon disponibilité en assumant lui-même la différence de tarif applicable.

Hébergement en occupation triple ou quadruple : Les clients réservant un forfait avec hébergement triple ou quadruple doivent s'attendre à utiliser une chambre normalement prévue pour deux personnes d'où l'inconvénient probable du manque d'espace dans la chambre réservée.

Heures de départ des chambres : Les hôteliers fixent une heure de départ des chambres afin de pouvoir préparer les chambres pour les nouveaux clients. L'heure de départ habituelle varie entre 10h et 15 heures.

Formules des repas : La formule des repas est indiquée par un code dans le tableau de prix. On entend par: PD petit déjeuner, DJ déjeuner, DN dîner

Pourboires : Il est coutume de laisser des pourboires, sauf si celui-ci est déjà inclus dans votre facture. Les femmes de chambre, les bagagistes, les chauffeurs d'autocar et les guides s'attendent à un pourboire dans la plupart des pays. Bagages: Vous avez droit à deux valises par personne sans frais, dont l'une ne doit pas excéder 158 cm et l'autre 139 cm (longueur, hauteur et largeur) jusqu'à concurrence de 23 kg par valise, pour les vols locaux chaque compagnie aérienne a ses propres conditions. Un bagage à main est accepté en cabine. L'excédent de bagages doit être payé par le passager directement à la compagnie aérienne. Aucune responsabilité n'est assumée par Voyages Cassis en ce qui concerne la perte ou les dommages subis par ces bagages dont la manutention est faite aux risques des passagers. Nous recommandons l'achat d'une assurance-bagages.

Indication des prix : Les prix sont indiqués en dollars canadiens (sauf indication contraire). Les prix enfant ne sont applicables que pour les enfants partageant une chambre avec 2 adultes payant le plein tarif. Ils sont sujets à changement.

Augmentation du coût des forfaits : Les prix indiqués dans cette brochure sont basés sur les taux de change, les tarifs de nos fournisseurs (aériens et autres) ainsi que les taxes (d'aéroports, portuaires ou autres) en vigueur au moment de la préparation de cette brochure. Tout changement dans les taux de change et/ou les tarifs aériens ou autres fournisseurs et/ou les taxes d'aéroports et/ou surcharge de carburant ou autres, peut amener un changement dans nos prix sans préavis après la période de garantie de prix (hors taxes et/ou surcharge de carburant) de 60 jours suivant la sortie de cette brochure.

Voyages Cassis garantira : le prix d'achat de vos prestations aériennes ou terrestres (hors taxes et/ou surcharge de carburant), dès réception de votre acompte à nos bureaux. Les taxes d'application gouvernementales (aéroport, sécurité, etc.) et les surcharges de carburant ne sont jamais garanties et peuvent être modifiées en tout temps sans préavis.

Modification des forfaits : En cas de modification majeure des forfaits quant aux destinations, dates de départ, hôtels ou services, nous communiquerons avec votre agent de voyages afin de vous offrir un nouveau forfait de qualité comparable. Vous serez libre d'accepter ou d'annuler vos réservations moyennant un avis de 72 heures suivant la date à laquelle vous avez été informé d'un tel changement. En cas d'annulation de notre part d'un forfait, nous tenterons d'offrir une solution de rechange comparable. Le montant total des sommes reçues sera remboursé, notre obligation se limitant au dit remboursement.

Descriptions : Les descriptions ou photographies dans cette brochure sont publiées à titre d'exemple seulement et ne peuvent aucunement être considérées comme déterminant les conditions du présent contrat. En ce qui concerne les chambres d'hôtel, l'orientation et le décor peuvent varier d'une chambre à l'autre.

Hôtels et services : Les normes de qualité servant à la classification des hôtels sont établies selon les critères de chaque pays et peuvent différer des normes généralement utilisées en Amérique du Nord.

Transport aérien : Les horaires de vols et les arrêts sur les parcours aériens sont donnés à titre indicatif seulement. Ils sont sujets à changement sans préavis. Il est de la responsabilité du passager de vérifier au moins 72 heures avant le départ et le retour, si des modifications à l'horaire de vol ont été effectuées. Voyages Cassis, dégage toute responsabilité quant à toute perte ou dommage résultant du retard de départ d'un avion pour quelques motifs que ce soit.

Documents requis : Il est à noter que pour toutes les destinations, les citoyens canadiens doivent être en possession d'un passeport valide 6 mois suivant la date de retour au Canada. Consultez votre agent de voyage concernant les visas requis.

Pour les voyages groupes seulement, nous avons indiqué les renseignements relatifs aux formalités d'entrée pour les citoyens canadiens. Pour les passagers qui n'ont pas la citoyenneté canadienne, veuillez vous renseigner auprès du gouvernement émetteur du passeport.

Voyages Cassis s'occupe de l'obtention des visas pour les citoyens canadiens pour les voyages de groupe de cette brochure (portion terrestre et aérienne avec nous et ce aux mêmes dates que le groupe). Nous devons toutefois avoir reçu à nos bureaux les documents nécessaires au plus tard 45 jours avant votre départ. Tout document reçu à moins de 45 jours vous occasionnera des frais de 50\$ par personne (si le délai nous permet d'obtenir vos visas). Consultez votre agent de voyages.

Voyages Cassis ne saurait être tenu responsable pour tout passager qui se verrait refuser l'entrée ou la sortie d'un pays quel qu'il soit, faute de documents requis et votre voyage restera sujet aux frais d'annulation applicables.

Services non utilisés : Aucun remboursement ne sera fait pour tout service non utilisé pendant le voyage.

Visites et excursions : Les visites et excursions comprises dans nos itinéraires étaient possibles au moment de l'impression de cette brochure. Si des changements survenaient d'ici la date de départ (jours de fermeture des musées, etc) nous remplacerons la visite concernée par une autre similaire ou la ferons à un autre moment que celui prévu à l'origine. Les fêtes tant civiles que religieuses, les grèves et les manifestations dans les pays visités, sont susceptibles d'entraîner des modifications dans les visites ou excursions, dont Voyages Cassis ne peut être tenu responsable. Ces cas de force majeure n'entraînent aucun dédommagement pour le voyageur.

Recommandations médicales : Certains vaccins peuvent être recommandés selon les destinations. Il est de votre responsabilité de consulter votre clinique médicale et/ou votre agent de voyages à ce sujet.

Assurances : Avant de partir en voyage, Voyages Cassis vous recommande fortement de vous munir des assurances suivantes : annulation, vie, accident, bagages et médico-hospitalière. Consultez votre agent de voyage.

Survente par l'hôtel : Voyages Cassis se réserve le droit de loger leurs clients dans d'autres hôtels ou villas de catégorie similaire ou supérieure, si pour des raisons particulières et indépendantes de notre volonté, les hôtels ou établis-

sements utilisés refusaient vos réservations pour cause de survente. Sauf dans le cas de faute ou de négligence spécifique de la part de Voyages Cassis, nous nous dégageons de toute responsabilité relativement à tout ennui ou inconvénient découlant d'une survente.

Responsabilité

Voyages Cassis sert seulement d'intermédiaire entre les clients et les fournisseurs de services (transports, hôtels, etc.). Voyages Cassis fait de son mieux pour choisir des hôtels et fournisseurs de services qui répondent à vos exigences et achemine vos réservations auprès de ces fournisseurs.

Voyages Cassis ainsi que les fournisseurs et prestataires de services agissent seulement en qualité d'agent en ce qui concerne le voyage, soit par train, par autocar, par taxi, par avion, par bateau et n'assument aucune responsabilité pour les agissements, omissions ou fautes de ces transporteurs pour quelque raison que ce soit.

Voyages Cassis ne pourra être tenu responsable par le client ou toute autre personne des pertes, dommages, frais ou dépenses pouvant découler de toute blessure, décès, accident, retard, contretemps ou irrégularité causée par la défectuosité d'un véhicule quelconque ou autre, par les agissements ou fautes de quelque compagnie ou personne en charge du transport des passagers, du logement ou par des organisateurs de voyages.

Voyages Cassis ne peut assumer aucune responsabilité pour toute perte ou dépense supplémentaire causées par des retards, changements d'avions ou d'autres moyens de transport, correspondances manquées, mauvaises conditions atmosphériques, grève, guerre, quarantaine ou tout autre cas de force majeure. Toutes les pertes ou les frais seront imputés aux voyageurs, les prix donnés ne couvrant les services qu'au moment où ils sont fournis.

Voyages Cassis se réserve le droit de modifier l'itinéraire ou d'annuler complètement le voyage.

Voyages Cassis se réserve le droit de refuser un passager qui pourrait nuire au bien-être des autres passagers, ou, pour qui le voyage pourrait constituer un danger pour lui-même ou pour les autres passagers. La responsabilité du transporteur aérien est limitée par les termes et conditions énoncés dans le contrat figurant sur le billet du passager. La responsabilité de Voyages Cassis découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans la présente brochure est limitée au coût de tels services ou avantages.

Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Voyages Cassis se réserve également le droit de refuser l'inscription d'une personne qui, antérieurement, aurait nui au bien-être du groupe sur lequel elle a voyagé.

Les billets et bons d'échange émis sont non transférables, non négociables et ne sont valables que pour les dates indiquées.

Il est de la responsabilité du passager d'aviser immédiatement Voyages Cassis lorsqu'un problème survient. À l'étranger, le passager doit immédiatement communiquer avec son guide et avec notre représentant du fournisseur de services concerné afin de permettre la solution immédiate du problème lorsque possible.

Dans le cas où un problème ne pourrait se résoudre de cette façon, le passager doit communiquer immédiatement avec son agent de voyages afin que Voyages Cassis puisse régler le problème dans les meilleurs délais. Si toutefois il n'était pas possible de régler le problème de cette façon, le passager doit, dans les 14 jours suivants son retour, transmettre par écrit à Voyages Cassis les détails de la plainte ou réclamation, par l'entremise de son agent de voyages.

Les réclamations ne seront prises en considération seulement lorsque Voyages Cassis aura été avisé du problème au moment où il s'est produit et qu'il était alors possible d'y remédier. Aucune autre plainte ou réclamation ne sera traitée.

Dans tous les cas, la responsabilité de Voyages Cassis est spécifiquement limitée aux prix du forfait.

La présente convention est régie par les lois provinciales et toute action devra être prise devant les tribunaux de la province de Québec. L'annulation en totalité ou en partie d'une des clauses du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

Le passager déclare avoir lu et compris les présentes conditions générales et consent s'y conformer en acceptant de réserver auprès de Voyages Cassis.

Voyages Cassis est titulaire d'un permis du Québec

Validité de cette brochure

Du 22 septembre 2009 au 31 décembre 2010

Prix en vigueur 22 septembre 2009 au 22 novembre 2009

Courriel : cassis@istarc.ca

Site : www.voyagescassis.com